



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09
- absents : 3
- exclus : 0

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

Séance du 04 septembre 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

### Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal, LUCIANO Luc, DRAMAIX Jean-Guy, Jérôme MILLET, MARCHAL Laurence.

Excusés : Alain NOUVEL (a donné pouvoir à Christian THIRIOT), Jean-Clàude ARDISSON, MORIN Catherine.

Date de convocation :

29.08.2025

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

### Délibération n°18.2025

**Objet : Régie Municipale, mise à jour des droits : délégation consentie au Maire par le conseil**

Vu l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales qui permet au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences,

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,

Vu le décret n°2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes,

Vu la délibération en date du 13/11/2020 n° 39.2020 portant création de la régie de recettes Billetterie animations culturelles

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 19-10-2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :  
(pour : 7, contre : 1, abstention : 1)

Décide :

D'autoriser M. le maire à modifier la régie communale mentionnée ci-dessus par arrêté.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
Drôme

Envoyé en préfecture le 12/09/2025

Reçu en préfecture le 12/09/2025

Publié le

Recevoir  
Levée

ID : 026-212600431-20250904-DELIB18\_2025-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 04 septembre 2025  
Christian THIRIOT, Maire.

